

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06759
Numéro SIREN : 821 633 443
Nom ou dénomination : ICTS EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 24012



ICTS EUROPE

Siège social : 4 rue de la Haye – 93290 Tremblay en France
Société par actions simplifiée au capital de 25 817 822 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

ICTS EUROPE

Siège social : 4 rue de la Haye – 93290 Tremblay en France
Société par actions simplifiée au capital de 25 817 822 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société ICTS Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICTS Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les modalités d'inscription au bilan des titres de participation, de leur amortissement et de leur dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et leur correcte application. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction dans son évaluation des éventuelles dépréciations, à examiner les données et hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final flourish.

Stéphane MARIE
Associé

BILAN ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 001 442	203 723	4 797 719	4 825 002
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	766 570		766 570	769 067
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	238 500		238 500	238 500
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	20 820	20 134	686	1 914
Autres immobilisations corporelles	482 773	161 771	321 002	335 878
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	40 184 573	1	40 184 572	40 049 324
Créances rattachées à des participations	24 558		24 558	24 558
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	85 432		85 432	66 939
TOTAL (I)	46 804 668	385 630	46 419 038	46 311 182
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	6 395 164		6 395 164	7 169 724
Autres créances (3)	23 744 993		23 744 993	28 064 259
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 164		13 164	7 189
Charges constatées d'avance (3)	328 662		328 662	157 088
TOTAL (II)	30 481 983		30 481 983	35 398 260
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	21 198		21 198	37 466
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	77 307 849	385 630	76 922 219	81 746 908
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	24 557			24 557
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 25 817 822)	25 817 822	25 817 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 222 372	1 222 372
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	20 301 678	20 319 373
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	319 517	-17 694
SITUATION NETTE	47 661 389	47 341 873
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	460 752	381 893
TOTAL (I)	48 122 142	47 723 766
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	56 198	37 466
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	56 198	37 466
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 774 721	4 308 803
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 238 715	24 495 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 103 649	2 948 191
Dettes fiscales et sociales	911 627	692 130
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 133 021	1 133 021
Autres dettes	518 704	403 432
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	28 680 436	33 980 865
Écarts de conversion passif (IV)	63 443	4 811
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	76 922 219	81 746 908
(1) Dont à plus d'un an		1 774 071
(1) Dont à moins d'un an	28 680 436	32 206 794
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMpte DE Résultat Synthétique

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		1 508	-1 508	-100
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	11 845 507	10 652 987	1 192 520	11
<i>dont à l'exportation : 7 493 193</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	11 845 507	10 654 495	1 191 012	11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		765	-765	-100
Autres produits	1 894	69 004	-67 110	-97
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 847 401	10 724 264	1 123 137	10
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	9 596 368	9 475 763	120 604	1
Impôts, taxes et versements assimilés	35 747	46 103	-10 356	-22
Salaires et traitements	1 041 126	1 222 420	-181 294	-15
Charges sociales	441 029	534 578	-93 549	-17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	106 212	98 646	7 565	8
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	35 000		35 000	
Autres charges	365 990	58 336	307 654	527
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 621 471	11 435 846	185 625	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	225 930	-711 583	937 512	132
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 76 922 219.22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 319 516.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Impact de la pandémie du Covid-19 sur l'activité de la Société durant l'exercice 2021

-Les effets de l'épidémie de Covid-19, qui a débuté au cours de l'année 2020, se sont poursuivis au cours de l'année 2021. L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires depuis le 1er janvier 2020. L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche d'ensemble.

La pandémie Covid-19 et les mesures prises en réponse à sa propagation ont continué d'impacter une partie de nos activités en 2021. Parmi les mesures qui ont affecté nos activités :

- les protocoles sanitaires mis en œuvre par le gouvernement à la suite des différentes vagues de variant du Covid-19 ayant été constatées au cours de l'année 2021,
- la poursuite des restrictions aux voyages et la contraction du trafic aérien sur le plan international,

Ces restrictions se sont concrétisées par un niveau de chiffre d'affaires toujours en baisse par rapport à l'année 2019 (pré-COVID) et la poursuite de la mise en activité partielle des équipes.

La Société a pris l'ensemble des mesures nécessaires pour en limiter l'impact financier et assurer avec le soutien du Groupe FINANCIERE MINH-CAM la continuité de son exploitation. Sur l'exercice, la Société a poursuivi un pilotage serré de ses dépenses et a bénéficié du soutien des mesures gouvernementales mises en place depuis le début de la crise, notamment par le biais de programmes d'activité partielle et/ou l'obtention d'aides à l'activité.

La Direction estime que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités et qu'il n'y a pas d'incertitudes importantes quant à la capacité de cette dernière à poursuivre lesdites activités de manière autonome ni quant au Groupe de soutenir son développement.

- Depuis le 01/01/2018, la SAS ICTS EUROPE est incluse au sein d'un groupe d'intégration fiscale ayant été constitué par la société holding dudit groupe, la SAS FINANCIERE MINH-CAM.

Outre cette société mère et sa filiale, la SA SOFINORD, ce groupe d'intégration réunit au 31/12/2021 les sous-filiales suivantes :

- 11 sociétés filiales rattachées au sein de la structure ARMONIA, holding opérationnelle du Groupe dans le domaine de l'Accueil et du Facility management,
- 6 sociétés filiales rattachées à la SA SOFINORD, regroupant l'ensemble des activités d'intérim et de prestations de services dans le domaine de la mode, de la beauté et du retail, ainsi que la SAS AERIA AIRPORT SERVICES, spécialisée dans l'accueil en milieu aéroportuaire,
- 9 sociétés filiales, incluant la SAS ICTS EUROPE, regroupant l'ensemble des activités du Groupe liées à la sécurité générale et à la sûreté dans les secteurs aéroportuaires et de l'aviation,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

- 2 sociétés filiales, les SAS STEAM'O et TERTI'O spécialisées dans le domaine du facility management et de la maintenance multi technique, rattachées à la SA SOFINORD et intégrées à compter de l'exercice 2021,

Soit, un groupe fiscal composé de 30 sociétés au 31/12/2021.

Durant l'exercice 2021, la SAS ICTS EUROPE a souscrit à hauteur de 100% du capital lors de la constitution d'une nouvelle filiale française, la SARL ICTS GRECE HOLDING, destinée à regrouper les participations détenues par le Groupe au sein des filiales grecques. Son capital, initialement fixé à € 5000, a été porté à € 510 000 le 21/12/2021, à l'issue de l'apport par ICTS EUROPE à ICTS GRECE HOLDING des titres de la société grecque ICTS HELLAS SECURITY SOLUTIONS SA.

Durant l'exercice 2021, la SAS ICTS EUROPE a également souscrit à hauteur de € 127 000 à une augmentation du capital de sa filiale la SAS E-LECTIO, constituée en 2020, dans le cadre d'une opération d'apport à cette dernière de deux logiciels affectés à ses activités, dont un apporté par un nouvel Associé, la société LEARNING SOFTWARE DEVELOPMENT.

Au terme de cette opération, la participation d'ICTS EUROPE au sein de sa filiale est passée de 100% à 69,95%.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées dans la présente Annexe les informations significatives.

Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Art L.123-12 à L.123-28), des règlements de l'ANC relatifs au plan comptable général, à la dépréciation des actifs et aux changements comptables (ANC 18-01 du 20/04/2018).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 3 ans.

La marque ICTS, acquise pour 4.7 M€ sur l'exercice 2013, est comptabilisée distinctement au sein des Immobilisations incorporelles.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bénéficiant d'une protection juridique, cette immobilisation dont la durée de consommation des avantages économiques n'est pas limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le poste " Immobilisations incorporelles en cours " figurant à l'actif du bilan pour un montant de 767 K€ regroupe essentiellement les frais de développement engagés au cours des exercices 2018 et 2019 relatifs à un projet dans le domaine de la sécurité actuellement au stade de finalisation au sein de la société.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - Installations & agencements | 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau & informat. | 3 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'Entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les prêts accordés par la société à ses filiales et les dépôts versés aux tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de cinq exercices calculé prorata temporis à compter de la date d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise, elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Provisions réglementées

Les provisions réglementées recouvrent les amortissements dérogatoires pratiqués sur les frais d'acquisition des titres de participation qui sont inclus dans le coût d'acquisition desdits titres et amortis sur une durée de cinq exercices.(cf : Titres de participation).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente Annexe.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	5 735 406		35 104
CORPORELLES	Terrains		238 500		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		20 820		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers		454 327	13 788
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier			32 724		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	746 372		27 721
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		40 073 883		640 248
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		66 939		18 493
		TOTAL IV	40 140 822		658 741
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			46 622 600		721 565

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	2 497		5 768 013	
CORPORELLES	Terrains				238 500	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				20 820	
		Instal. gén., agencts, aménagts d.		32 000	436 116	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				46 657
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		32 000	742 093	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			505 000	40 209 131	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				85 432	
		TOTAL IV		505 000	40 294 563	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 497	537 000	46 804 668	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		141 337	62 386		203 723
TOTAL		141 337	62 386		203 723
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		18 906	1 229		20 134
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	145 127	35 505	32 000	148 632
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	6 047	7 092		13 139
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		170 080	43 826	32 000	181 905
TOTAL GENERAL		311 417	106 212	32 000	385 629

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	78 860						78 860
TOTAL GÉNÉRAL	78 860						78 860
Total général non ventilé		78 860					78 860
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	1			1
Autres				
TOTAL	1			1
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	1			1

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les écarts de conversion actifs constatés au bilan sur les créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes en devises font l'objet au terme de l'exercice d'une provision pour risque de perte de change.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges		35 000			35 000
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	37 466	21 198	37 466		21 198
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	37 466	56 198	37 466		56 198
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		35 000			
financières		21 198	37 466		
exceptionnelles		78 860			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR LA SOCIETE AU 31/12/2021 :

Compte tenu du nombre de filiales et participations françaises et étrangères détenues par ICTS EUROPE, les entités dont la valeur brute des titres au bilan représentent entre 1% et 10% du montant du capital d'ICTS EUROPE ont, par dérogation au modèle prescrit par le Plan comptable général, été présentées de façon globalisée dans ce tableau. Pour ces participations, listées ci-dessous, l'information a été limitée aux valeurs brutes et nettes desdits titres et aux pourcentages de détention.

FILIALES ET PARTICIPATIONS (valeurs brutes des titres entre 1 et 10% du capital d'ICTS EUROPE)

Filiales et participations	Valeur brute	Valeur nette	Q.P. du capital Détenu en %	
	€	€		
A.RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales(+50% du capital détenu par la société)				
ICTS ALBANIA SH.P.K.-26Bd G.Fishta-TIRANA ALBANIE	102 000	102 000	100.00	
ICTS ALBANIA INT.SERV.SHPK-26Bd Fishta-TIRANA ALB	8 000	8 000	100.00	
INT.CONSULT.ON TARG.SECUR.-30 Bosstr.1930 ZAVENTE	186 000	186 000	100.00	
SEALS CANADA-1450 APPEBY LINE.SUITE200	580 000	580 000	100.00	
ICTS SECURITY CONSULT LTD-Term1 Bur.IZURICH FLUG	182 000	182 000	100.00	
ICTS LTD CYPRUS-36Gri.Digeni AV.G&T -NICOSIE	10 000	10 000	100.00	
ICTS CZECH-6P.aviaticka 1048.12 PCS PRAHA	11 000	11 000	100.00	
ICTS DEUTSCHLAND GMBH-19 Langer Kornw.KELTERBAC	1 289 000	1 289 000	100.00	
GSE PROTECT GUARD SERV.MBH-F.Engels st 23 POSTAM	1	1	100.00	
ICTS DANEMARK APS-2T2 sal.kob.Lufthavn KASTRUP	13 000	13 000	100.00	
ICTS GRECE HOLDIND SARL 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY EN FRANCE	510 000	510 000	100.00	
ICTS HELLAS SA-107 vouliag. GLYFADA ATHENES	45 000	45 000	100.00	
ICTS ESPANIA SA-19 Ave montes de oca MADRID	632 000	632 000	100.00	
ICTS FINLAND OV-333 Hannes snellman Aatsto HELSINKI	26 000	26 000	100.00	
CESG MARITIME-176 Rue de Rivoli 75001 PARIS	1	0	100.00	
ICTS MARSEILLE PROVENCE-Aéroport 13700 MARIGNANE	842 000	842 000	100.00	
ICTS ATLANTIQUE 7esplanade Europe 64600 ANGLET	261 000	261 000	100.00	
DIAGNOSE ISRAEL LTD-6 Granit St Zur YIGAL- ZUR YIGAL	335 000	335 000	100.00	
INNOVISEC SOLUTIONS LTD-6 Granit St Zur YIGAL-ZURI	246	246	100.00	
ICTS ITALIA SRL- Via Barnaba Tortolini cap- ROME	1 301 000	1 301 000	100.00	
DIAGNOSE ITALIA SRL - Via Barnaba Totolini cap ROME			100.00	En sommeil
CTSN GROUP BV - Kruisweg 829A 2132 NG HOOFFDORP	525 000	525 000	100.00	
ICTS NORWAY AS - Flyporten- 2060 GARDERMOEN	62 000	62 000	100.00	
ICTS PORTUGAL - 12 rue J.Ferrao E306 LISBONNE	1 188 566	1 188 566	100.00	
ICTS SWEDEN AB- 164 BOX 19045 STOCKHOLM ARLAND	77 000	77 000	100.00	
ICTS LIMITED - Tavistock house T. sqe LONDRES	2 572 000	2 572 000	100.00	
ICTS EUROPE SYSTEMS LTD - Tavistock house LONDRES	861 000	861 000	100.00	
ICTS EUROPE TECHNOL.LTD - Tavistock house LONDRES			100.00	
FOUR WINDS K9 BV - Bergstraat 2A 5386 GEFFEN PAYSBAS	183 844	183 844	75.00	
ICTS BORDERXPRESS SERV. LTD Gri-Digeni NICOSIE	1 000	1 000	100.00	
ICTS ICELAND EHF - Smaratorgi 3, 201 Kopavogi ICELAND	2 042	2 042	51.00	
E-LECTIO SAS 4rue de la Haye 93290 TREMBLAY EN FRANCE	128 000	128 000	69.95	
2.Participations(10 à 50% du capital détenu par la société)				
INNEREYE LTD -14 Maskit St 3 rd .floor HERZLIYA ISRAEL	813 460	813 460	16.70	
ICTS AIRPORT SECURITY LTD - 36 Gri Degeni G&T - NICOSIE	400	400	40.00	
	-----	-----		
SOUS TOTAL I	12 747 560	12 747 559		

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES
AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**I. Filiales non reprises en A:
(valeur des titres supérieure à 10% du capital de la société)**

CF TABLEAU PAGE SUIVANTE : SOUS TOTAL II

	27 437 013	27 437 013
TOTAL: I+II	40 184 573	40 184 572
	<hr/>	<hr/>
Dont :		
- Filiales françaises	14 243 001	14 243 000
- Filiales étrangères	25 941 572	25 941 572
	<hr/>	<hr/>
	40 184 573	40 184 572
	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	24 558	24 558	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	85 432		85 432
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 395 164	6 395 164	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	634 577	634 577	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	23 108 763	23 108 763		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 654	1 654		
Charges constatées d'avance	328 662	328 662		
TOTAUX		30 578 809	30 493 377	85 432
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SA SOFINORD
3, Rue CAMBRONNE
75015 PARIS
330673591 RCS PARIS,

Elle même incluse à hauteur de 97,81 % dans la consolidation opérée au niveau de sa société mère,
la SAS FINANCIERE MINH-CAM
3, Rue CAMBRONNE
75015 PARIS.
353635113 RCS PARIS.

004674 - SAS ICTS EUROPE
ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	40 184 572	
Créances rattachées à des participations	24 558	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	40 209 130	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	6 255 622	
Autres créances	23 109 751	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	29 365 373	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	20 238 715	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 656 838	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 133 021	
Autres dettes		
Total des dettes	25 028 574	
Chiffre d'affaires	11 668 873	
Produits		
Autres produits financiers	374 115	
Charges		
Charges financières	321 533	
Autres		
Autres achats & charges externes	6 755 600	
Autres charges	237 450	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	328 662
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	328 662

PRODUITS À RECEVOIR

Néant au 31/12/2021.

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 817 822.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 817 822.00	1.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		20 319 373
Résultat de l'exercice précédent		-17 694
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		20 301 678
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		20 301 678
TOTAL DES AFFECTATIONS		20 301 678

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	25 817 822			25 817 822
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 222 372			1 222 372
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	20 319 373		17 694	20 301 678
Résultat de l'exercice	-17 694	319 517	-17 694	319 517
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	381 893	78 860		460 752
TOTAL	47 723 766	398 376		48 122 142

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 774 721	1 774 721		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		4 103 649	4 103 649		
Personnel & comptes rattachés		294 958	294 958		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		184 247	184 247		
Etat & autres collectiv. publiques					
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	412 906	412 906		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	19 515	19 515		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		1 133 021	1 133 021		
Groupe & associés (2)		20 238 715	20 238 715		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		518 704	518 704		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		28 680 436	28 680 436		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 532 904			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 031
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	868 009
Dettes fiscales et sociales	392 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 261 702

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.87 %

Table de mortalité I.N.E.D.

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over

Rotation du personnel: moyenne

L'indemnité de départ en retraite calculée à la date du 30/11/2021 s'élève à 225 082 euros.(Charges fiscales et sociales incluses).

Les engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite, ont été évalués sur la base des hypothèses suivantes :

- Les taux utilisés pour cette évaluation actuariale sont fondés sur ceux des obligations AA en Euros à plus de 10 ans à la date d'évaluation.
- Les impératifs liés à l'augmentation prévisible de l'âge légal de départ en retraite ont été intégrés (âge estimé de départ en retraite fixé à 65 ans pour l'ensemble du personnel).
- Les taux de turn-over utilisés sont ceux faisant actuellement foi pour les statistiques d'ICTS FRANCE.
- Méthode de calcul : Méthode rétrospective en droits accumulés avec projection salariale.
- Répartition des droits sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés depuis la date d'embauche jusqu'à la date de départ en retraite (C.f norme IAS-19 version 05/2002).

ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagement de complément de prix (Earn out) d'un montant maximal de 3 M€ consenti par la SAS ICTS EUROPE en faveur de la société GSE PROTECT GERMAN SECURITY ENTERPRISE HOLDING GMBH dans le cadre de l'acquisition par ICTS EUROPE des sociétés GSE PROTECT GESELLSCHAFT FÜR SICHERHEIT UND EIGENTUMSSCHUTZ MBH (GSE PROTECT), GSE PROTECT GESELLSCHAFT FÜR SICHERHEIT UND VERWALTUNGS MBH (GSE VERWALTUNGS) et GSE GUARD SERVICES MBH (GSE GUARD).

Engagement appelé à se réaliser par tranches de 1,5 M€ en fonction des résultats atteints par ces sociétés appréciés respectivement au 30/06/2017 et 30/06/2018 ainsi que d'une garantie de présence du gérant desdites sociétés jusqu'à cette dernière date.

Engagement assorti d'une caution bancaire consentie par ICTS EUROPE au profit du vendeur.

N.B: Cet engagement de complément de prix fait l'objet d'un contentieux et demeure non réglé au 31/12/2021..

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>Engagement de complément de prix (earn out)</i>	3 000 000					3 000 000
TOTAL (1)	3 000 000					3 000 000
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	225 082					225 082

004674 - SAS ICTS EUROPE

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TOTAL	225 082.00					225 082.00

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant H.T comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 19 078.euros.

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel sur l'année 2021 : 10 salariés.

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	10.00	12.00
Ingénieurs et cadres	10.00	12.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation du chiffre d'affaires 2021 :	K€
- GROUPE	11 669
- HORS GROUPE	690
- Rebates compagnies U.S	<u>- 513</u>
Total	<u>11 846</u>

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Compte tenu des réintégrations et déductions opérées conformément aux règles fiscales, le résultat fiscal au 31/12/2021 d'ICTS EUROPE ressort bénéficiaire de 425 584 euros

Ce résultat a été pris en compte au sein du résultat d'ensemble des sociétés intégrées du groupe fiscal au 31/12/2021.

Aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée au sein de la société au titre de l'imposition sur le résultat du présent exercice, la société disposant à titre individuel de déficits fiscaux imputables en l'absence d'intégration. Les retenues à la source pratiquées lors des versements de dividendes reçus des filiales étrangères figurent toutefois au sein du poste "Impôt sur les bénéfices" au 31/12/2021 pour un montant de €.6077.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles au 31/12/2021 s'élèvent à K€ 79 et sont principalement constituées par la dotation aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de participation.

Les produits exceptionnels s'élèvent à K€ 135 au 31/12/2021 et sont principalement constitués à hauteur de K€ 127 par le produit réalisé par ICTS EUROPE lors de l'opération d'apport d'un logiciel à sa filiale la SAS E-LECTIO.(CF. "Faits caractéristiques de l'exercice").

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

INFORMATIONS AYANT TRAIT A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE DURANT L'EXERCICE 2022 :

Aux incertitudes concernant les activités et les résultats futurs de la SAS ICTS EUROPE liées à la crise sanitaire du COVID-19 durant l'exercice 2021, ont succédé celles découlant des conséquences économiques inhérentes au conflit militaire né en UKRAINE, ayant débuté au cours du premier semestre 2022.

Bien que peu impactée par cet événement à ce stade, la société suit toutefois l'évolution de la situation avec attention afin d'en limiter l'impact financier en ce qui la concerne.

La performance du prochain exercice pourrait être affectée en fonction du calendrier et de la forme que prendra l'évolution du trafic aérien tant sur le plan national que mondial ainsi que celle des activités annexes qui s'y rattachent .

La Direction de la Société estime toutefois que la SAS ICTS EUROPE dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités durant au moins douze mois et qu'il n'y a pas à ce stade, d'incertitudes importantes ayant trait à la continuation desdites activités.

ICTS EUROPE

Société par actions simplifiée au capital de 25.817.822 €
Siège social : Roissy Pôle – 4 rue de la Haye – 93 290 TREMBLAY EN FRANCE
RCS 821 633 443 BOBIGNY
(la « Société »)



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux le trente juin à 10 heures, les associés de la Société se sont réunis au 21 rue de la Boétie 75008 PARIS sur convocation du Président.

La société RSM, commissaire aux comptes, a été convoquée conformément aux dispositions légales et réglementaires, n'assiste pas à la réunion.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée générale est présidée par monsieur Oren SAPIR président du directoire,

Monsieur Patrick THELOT, représentant de la société Sofinord, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Cedric BUNEL est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent au moins les deux tiers des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre adressée au commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport du directoire ;
- le rapport du conseil de surveillance
- le projet des résolutions proposées à l'assemblée ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Monsieur le président déclare que le rapport du président, les rapports du commissaire aux comptes, ainsi que le texte des résolutions proposées et son annexe ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition, quinze jours avant la date de l'assemblée et que le rapport du commissaire aux avantages particuliers a été tenu à leur disposition au siège social huit jours avant la présente assemblée que l'inventaire a été tenu à leur disposition, au siège social quinze jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du directoire et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation desdits comptes annuels et conventions,
- affectation du résultat,
- quitus aux organes de direction et de surveillance et décharge au commissaire aux comptes de sa mission,
- décharge de sa mission au commissaire aux comptes,
- renouvellement des mandats des membres du conseil de surveillance,
- renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- pouvoirs pour formalités.

Le président donne lecture du rapport du directoire, du rapport du conseil de surveillance puis des rapports du commissaire aux comptes.

Ces lectures terminées, le président de séance déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du directoire et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes annuels de cet exercice se soldant par un bénéfice de 319 517 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve expressément le montant des dépenses non déductibles fiscalement figurant dans les charges de l'exercice pour 34 846 €.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

*approbation des conventions conclues et/ou exécutées au cours de l'exercice 2021
qui sont mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

quitus au président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2021

L'assemblée générale donne quitus au président entier et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité



QUATRIEME RESOLUTION

quitus au directeur général pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2021

L'assemblée générale donne quitus au directeur général entier et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

quitus aux membres du directoire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2021.

L'assemblée générale donne aux membres du directoire en fonctions pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

quitus aux membres du conseil de surveillance pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2021

L'assemblée générale donne aux membres du conseil de surveillance en fonctions pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

affectation du résultat de l'exercice 2021

L'assemblée générale après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 319 517 €, décide de procéder à la distribution de dividendes comme suit :

Bénéfice de l'exercice	319 517 €
Report à nouveau.....	20 301 678 €
Total égal au bénéfice distribuable :	<u>20 621 195 €</u>

Distribution de dividendes :

- Aux associés à titre de dividendes..... 3 000 000 €
- Le solde au poste report à nouveau 17 621 195 €
- Total égal au bénéfice distribuable..... 20 621 195 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été attribués au titre des trois derniers exercices :



exercice	Nombre d'actions	Montant global distribué	Montant éligible à la réfaction de 40 %	Montant non éligible à la réfaction de 40 %
31/12/2018	25 817 822	1 500 000 €	1 500 000 €	/
31/12/2019	25 817 822	0 €	/	/
31/12/2020	20 817 822	0 €	/	/

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat des membres du Conseil de surveillance

L'assemblée générale, constatant que les mandats des membres du conseil de surveillance de Mr Patrick Thelot, Mr Marcouf Thelot et Mme Sylvie Martin sont arrivés à expiration, décide de les renouveler pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2028 qui statuera sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le cabinet RSM Paris, arrive à expiration, décide de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui clôturera les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DIXIEME DECISION

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Corevise, arrive à expiration, décide de ne pas procéder à son renouvellement conformément à l'article L 823-1 du Code de Commerce.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DERNIERE RESOLUTION

pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président

DocuSigned by:
Oren Sapir
42D709E46F334AE...

Oren SAPIR

Les scrutateurs



Patrick THELOT

Le secrétaire

DocuSigned by:
Cedric Bunel
FF4FA23A577A450...

Cédric BUNEL